

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1926)

Heft: 243

Rubrik: Quotations from the Swiss stock exchanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vous savez peut être qu'à ses débuts la Société des Nations ne passionnait pas les foules au même titre que de nos jours. Certains pays, et de ce fait un grand nombre de journeaux, ignoraient les débats de Genève. Cependant dès le début les séances eurent lieu en cette même salle de la Réformation. Le service intérieur du Secrétariat duquel dépend l'organisation matérielle des Assemblées réserva la première galerie à la presse, persuadée qu'il était qu'il y avait là une place très largement suffisante. Ce fait se révéla exact durant les premières sessions. Mais avec les années la Ligue des Nations s'imposait toujours davantage; son importance eut comme contre-coup compréhensible et logique un intérêt croissant de l'opinion publique et tout naturellement les représentants de presque tous les grands journaux prirent le chemin de Genève. Que faire, lorsque la place ne fut plus suffisante pour donner asile à tous ces journalistes? Une chose bien simple. Le secrétariat décréta que chaque journal n'aurait droit qu'à une entrée à la galerie convoitée. Immédiatement on se sentit de nouveau à l'aise et il fut possible de donner à chaque "journal" la place à laquelle il avait droit. Je dis bien chaque Journal, et non pas chaque "journaliste." Là réside la différence entre mon honorable contradicteur et votre humble serviteur. Je ne conteste pas que le nombre de journaux représentés à Genève lors de cette dernière session soit celui indiqué par la liste officielle. Elle m'est même aussi bien connue qu'à mon interlocuteur, mais j'affirme par contre que le nombre des êtres humains que l'on nomme journalistes dépassait 350. Et je me hâte maintenant de vous en expliquer la raison. Il y a à Genève plusieurs catégories de journalistes. Il y en a un certain nombre qui résident toute l'année en cette ville. Ils ne sont